

**Doctorat en sciences de la famille (recherche et intervention) - 1966**

**RESPONSABLES :**

**Gatineau**

**Christine Gervais**

**Responsable de programme d'études de cycle supérieur**

Téléphone : 819 595-3900 poste 2292  
Sans frais : 1 800 567-1283 poste 2292  
Courriel : doctoratfamille@uqo.ca

**St-Jérôme**

**Christine Gervais**

**Responsable de programme d'études de cycle supérieur**

Téléphone : 819 595-3900 poste 2292  
Sans frais : 1 800 567-1283 poste 2292  
Courriel : doctoratfamille@uqo.ca

**SCOLARITÉ :**

90 crédits, Troisième cycle

**GRADE :**

Philosophiæ doctor

**OBJECTIFS :**

Objectifs généraux :

- Former des chercheurs(ses) ainsi que des spécialistes de haut niveau susceptibles de maximiser les connaissances théoriques et pratiques sur des enjeux touchant les sciences de la famille, en particulier l'intervention ou la recherche sur les personnes et leur famille;
- Former des chercheurs(ses) ainsi que des spécialistes de haut niveau capables de développer, d'implanter, d'analyser et d'évaluer des innovations sociales et en santé (ex. : interventions, programmes, politiques) pour contribuer au développement des familles contemporaines.

Objectifs spécifiques :

- Maîtriser différents paradigmes, concepts et débats épistémologiques propres aux sciences de la famille;
- Analyser de manière critique les apports et les limites des différentes disciplines dans le développement des sciences de la famille;
- Appréhender de manière approfondie les contextes historiques, politiques, économiques, psychosociaux, culturels et de santé dans lesquels évolue la famille;
- Définir et analyser les principaux enjeux et les développements actuels propres à la famille dans un contexte d'interdisciplinarité et d'intersectorialité;
- Approfondir ses connaissances sur les fondements des méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes ainsi que leurs principales approches ou théories et les devis de recherche qui s'y rattachent;
- Démontrer les capacités à réaliser un projet d'intervention ou de recherche, appliquer les connaissances issues de ces études pour le développement et le mieux-être des familles contemporaines;
- Acquérir des habiletés liées à la conception, l'implantation et l'évaluation d'interventions et de programmes dans une perspective écosystémique de la famille;
- Apporter une contribution originale et significative à l'avancement des connaissances en lien avec les sciences de la famille.

**INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :**

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Contingente
		Automne	Hiver	Été	
Gatineau	TC	✓			✓
	TP	✓			✓
St-Jérôme	TC	✓			✓
	TP	✓			✓

TC : Temps complet  
TP : Temps partiel

**CONDITIONS D'ADMISSION :**

**Base études universitaires**

Être titulaire d'une maîtrise en travail social, en sciences infirmières ou dans une discipline connexe, notamment en sciences sociales, en sciences humaines ou en sciences de la santé, obtenue avec une moyenne de 3,2 sur 4,3.

En l'absence d'une maîtrise, le dossier d'un candidat avec un baccalauréat en travail social, en sciences infirmières ou dans une discipline connexe, notamment en sciences sociales, en sciences humaines ou en sciences de la santé, obtenue avec une moyenne de 3,2 sur 4,3, ayant cumulé au moins cinq années d'expérience pertinente auprès des familles, dont au moins 2 ans d'expérience en recherche sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, exceptionnellement, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Le ou la candidate devra fournir des preuves attestant de ses expériences professionnelles, ainsi qu'une lettre justifiant comment ces expériences professionnelles l'outillent pour réaliser un doctorat en sciences de la famille.

Le ou la candidate désirant être admise sur la base de son expérience professionnelle sera soumis(e) à une entrevue par le comité d'admission.

Le candidat ou la candidate devra avoir suivi des cours de premier et de deuxième cycle sur la famille.

Au besoin, tout candidat ou toute candidate peut être soumis(e) à une entrevue par le comité d'admission.

**Exigences linguistiques**

Tous les candidats ou toutes les candidates doivent être en mesure d'étudier en français au moment de commencer ce programme. À titre de référence, le niveau attendu pour une connaissance fonctionnelle du français correspond à un résultat de 750 sur 990 au Test de français international (TFI) de la firme Educational Testing Service Canada Inc. On considérera que les personnes ayant l'une des caractéristiques suivantes possèdent une connaissance fonctionnelle du français :

- les personnes ayant déjà réussi par le passé l'épreuve uniforme de français du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- les personnes ayant déjà réussi par le passé le test de français de l'UQO;
- les personnes possédant déjà un grade universitaire d'une université francophone;
- les personnes détenant un baccalauréat ou une maîtrise réalisés majoritairement en français;
- les personnes ayant déjà répondu aux exigences de la maîtrise du français d'une université québécoise francophone;
- les personnes détenant un baccalauréat français d'enseignement général émis par une Académie française sans égard à la localisation de l'institution, qu'elle soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la France.

Les candidats qui ne présentent pas les caractéristiques ci-dessus doivent fournir la preuve de la réussite du Test de français international de la firme Educational Testing Service Canada Inc. avec une note égale ou supérieure à 750 sur 990.

Les candidats et les candidates qui obtiennent une note entre 605 et 750 au même test pourront être admis au programme de manière conditionnelle à la réussite, au terme d'une année, du TFI avec une note égale ou supérieure à 750 sur 990.

De plus, les candidats et les candidates doivent avoir une bonne compréhension de l'anglais écrit.

Chaque candidature est d'abord jugée par le comité d'admission, composé de professeurs(res) issu(e)s des sciences infirmières et du travail social. Les candidatures retenues sont ensuite évaluées selon la capacité d'accueil et les intérêts de recherche des professeurs(res). Le comité d'admission examine les candidatures selon les éléments suivants : le dossier académique, les lettres de recommandation, l'expérience pertinente et les intérêts de recherche. Le comité d'admission peut aussi soumettre les candidats ou les candidates à une entrevue.

**Admission conditionnelle**

Lors de son admission, et pour combler certaines lacunes identifiées dans ses connaissances, le candidat ou la candidate peut se voir imposer par le comité d'admission des cours d'appoint ne dépassant pas neuf (9) crédits. Ces cours doivent être terminés au cours des trois (3) premiers trimestres suivant l'admission conditionnelle et réussis avec une moyenne minimale de B+.

**Propédeutique**

Les candidats et les candidates qui n'auront pas satisfait aux conditions pourront être appelé(e)s à réussir une propédeutique comportant au moins neuf (9) crédits et au plus dix-huit (18) crédits suivis à l'intérieur des programmes de maîtrise en travail social, en sciences infirmières ou dans tout autre programme jugé pertinent. La propédeutique a une durée maximale de trois (3) trimestres et doit être réussie

avec une moyenne minimale de B+.

Les cours d'appoints et la propédeutique doivent être terminés avant qu'un candidat ou une candidate ne puisse s'inscrire aux activités du programme à moins, exceptionnellement, d'obtenir une autorisation écrite du responsable ou de la responsable de programme.

La personne candidate devra soumettre les pièces requises pour l'admission au programme disponibles sur le site de l'UQO : Pièces requises pour l'admission aux doctorats | Université du Québec en Outaouais (uqo.ca) (<https://uqo.ca/etudiants/doctorats>).

## PLAN DE FORMATION :

### Cours obligatoires

FAM6003	Fondements épistémologiques des sciences de la famille
FAM6023	Enjeux interdisciplinaires touchant la famille
FAM6033	Méthodologie de la recherche en sciences de la famille
FAM6043	Méthodologie du développement, de l'implantation et de l'évaluation de programmes et d'interventions auprès des familles
FAM6053	Laboratoire de recherche et d'interventions auprès des familles
FAM6063	Analyse de données avancée en sciences de la famille (FAM6033 ou FAM6043)
FAM6073	Séminaire interdisciplinaire sur la famille
ou FAM6083	Séminaire interdisciplinaire sur la famille
FAM6093	Examen doctoral
ou FAM6103	Examen doctoral
FAM6006	Projet doctoral (FAM6093)
ou FAM6016	Projet doctoral (FAM6103)
FAM6060	Thèse doctorale (FAM6006 et FAM6093)
ou FAM6160	Thèse doctorale (FAM6016 et FAM6103)

### NOTES :

Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada (IRCC) et le ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration du Québec (MIFI) ont adopté un ensemble de mesures importantes qui peuvent avoir des impacts sur le cheminement migratoire des personnes étudiantes internationales. Voici les liens des messages publiés par la Direction des Affaires Internationales de l'UQO concernant les nouvelles mesures relatives au permis de travail postdiplôme :

Travailler ou vivre au Canada après l'obtention du diplôme  
Nouvelle mesure depuis le 1er septembre 2024  
<https://uqo.ca/nouvelles/170170>

Permis de travail Postdiplôme - Exigence linguistique et domaine d'études admissibles  
<https://uqo.ca/nouvelles/170172>

### GESTION DU CONTINGEMENT

Le Doctorat en sciences de la famille (recherche et intervention) est contingenté à 15 étudiants(es) annuellement pour les deux campus.